

# **l'année des états non dotés d'armes nucléaires**

La Conférence générale en séance à la Hofburg (Vienne).



A la fin d'une année que l'on a pu appeler: "L'année des Etats non dotés d'armes nucléaires", la treizième session de la Conférence générale de l'Agence a montré que les opinions des Etats Membres concordaient sur certains problèmes importants. Au nombre de ces problèmes figurent l'examen du Statut en vue d'une augmentation éventuelle du nombre des membres du Conseil des gouverneurs, la possibilité d'utiliser les explosions nucléaires à des fins pacifiques, les incidences du Traité sur la non-prolifération et la nécessité d'augmenter d'urgence les ressources pour le financement du développement nucléaire.

A la séance d'ouverture de la session, 364 délégués de 79 Etats Membres étaient présents, ainsi que des observateurs de deux Etats non membres, des représentants de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 28 observateurs d'autres organisations, des représentants du Gouvernement autrichien et des membres du Corps diplomatique.

M. Bechir Torki (Tunisie), Représentant permanent de son pays auprès de l'Agence, a été élu à l'unanimité Président de la Conférence générale pour succéder à M. Sandoval Vallarta (Mexique). M. Torki est un homme de science qui joue un rôle éminent dans les activités de son pays en matière d'énergie atomique; il a représenté la Tunisie au Conseil des gouverneurs et il a été autrefois fonctionnaire de l'Agence. Son élection a été considérée par de nombreux délégués comme un hommage aux services rendus par son pays à la cause de la paix ainsi qu'aux services qu'il a lui-même rendus à la même cause, particulièrement dans le domaine atomique.



Une des premières décisions de la Conférence générale a été d'accepter la demande d'admission de l'Irlande. Ce pays deviendra Membre de l'Agence lorsqu'il aura déposé son instrument d'acceptation du Statut.

C'est le Directeur général, M. Sigvard Eklund, qui a employé l'expression "l'année des Etats non dotés d'armes nucléaires" dans son discours d'ouverture. Il s'est félicité de l'intérêt renouvelé que suscitent l'Agence, sa structure et ses activités, en raison surtout de la conclusion du Traité sur la non-prolifération et de l'étude des conséquences de ce Traité par les Etats Membres non dotés d'armes nucléaires.

Les besoins en assistance technique des pays en voie de développement et les moyens d'y faire face ont été examinés par un groupe d'experts constitué par le Secrétaire général des Nations Unies. Ce groupe a adressé un appel aux Etats Membres pour qu'ils augmentent leurs contributions volontaires; il a souligné la situation financière précaire dans laquelle se trouve le programme d'assistance technique et a fait valoir que les projets relatifs à des installations pilotes ou à des préinvestissements devraient être financés dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement. On a suggéré que les gouvernements envisagent de donner un rang de priorité plus élevé aux projets relatifs à l'énergie d'origine nucléaire parce que l'aide accordée par le PNUD dépend de l'ordre de priorité fixé.

Tout le monde pense qu'il est souhaitable d'augmenter un peu le nombre des membres du Conseil des gouverneurs pour répondre aux vœux des Etats non dotés d'armes nucléaires, mais la manière de le faire est une question assez difficile à résoudre, a dit M. Eklund. Les progrès déjà accomplis devraient néanmoins permettre de résoudre rapidement ce problème.

#### Utilisation des explosions nucléaires à des fins pacifiques

L'utilisation des explosions nucléaires à des fins pacifiques n'a pas seulement retenu l'attention de l'Assemblée générale et de l'Agence mais a également fait l'objet de pourparlers à un niveau technique élevé, à Vienne, entre les Etats-Unis et l'URSS. M. Eklund partage avec un grand nombre d'Etats Membres l'espoir que les explosions nucléaires pourront être utilisées avantageusement tant dans les pays avancés que dans les pays en voie de développement pour la réalisation de grands travaux de génie civil, par exemple pour creuser des canaux, construire des tunnels ou encore extraire du gaz, du pétrole et des minerais de gisements de qualité inférieure ou restés jusque-là inaccessibles. Rien ne s'opposerait alors à l'établissement, dans le cadre de l'Agence, d'un service international des explosions nucléaires à des fins pacifiques sous contrôle international approprié. Dans l'intervalle, il conviendrait d'étudier les aspects techniques et d'établir des devis.

Les principaux pays fournisseurs ont été invités à augmenter les quantités de produits fissiles mises à la disposition de l'Agence. Seule une petite partie des quantités disponibles depuis la création de l'Agence a été utilisée et cette demande a été faite conformément à une résolution des Etats non dotés d'armes nucléaires. Les Etats-Unis se sont déclarés prêts à fournir, par l'intermédiaire de l'Agence, des produits fissiles aux conditions des accords bilatéraux. Les Etats Membres de l'Agence pourraient s'approvisionner à long terme en produits fissiles de façon à devancer de cinq ans leurs besoins réels et à conclure des arrangements concernant l'enrichissement à façon. La France a également indiqué qu'elle serait prête à prendre en considération des demandes de produits

fissiles dans la mesure où elles dépasseraient les quantités actuellement disponibles. (Note: l'URSS et le Royaume-Uni ont aussi répondu favorablement à la demande de l'Agence.)



M. Béchir Torki  
au fauteuil présidentiel.

#### Problèmes de financement

Le financement de la construction de centrales nucléaires au moyen de capitaux internationaux est un problème qui ne cesse de préoccuper les pays en voie de développement. Les résultats des efforts menés dans ce domaine au cours de l'année écoulée ne sont guère encourageants. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement a fait savoir au Secrétaire général des Nations Unies qu'un projet relatif à l'énergie d'origine nucléaire devrait être à la fois un projet prioritaire du point de vue de l'économie dans son ensemble et le projet le plus avantageux, compte tenu des différents moyens dont dispose un pays pour obtenir de l'énergie à un moment déterminé.

En ce qui concerne la contamination radioactive, M. Eklund a déclaré: "Aucune source possible de contamination du milieu n'a été plus soigneusement contrôlée que celle des matières radioactives artificielles et ce contrôle a été appliqué dès le début de l'utilisation de l'énergie atomique. De même, aucune source de contamination ne fait l'objet d'une législation et de normes aussi strictes. L'énergie nucléaire, loin de constituer un danger sérieux, peut être un facteur qui limite la pollution si elle est utilisée en remplacement d'autres sources d'énergie."

La puissance de centrales nucléaires actuellement en cours de construction dans les pays en voie de développement représente moins de 2% du total, ce qui risque d'entraîner une insuffisance d'énergie dans l'avenir. Un des problèmes qui continue à se poser dans ce domaine est celui de la taille économique des réacteurs et l'Agence procède à une enquête sur les aspects techniques et financiers des réacteurs de petite et moyenne puissance.

L'enthousiasme pour le dessalement nucléaire a dû être tempéré par un examen réaliste des coûts et il reste encore beaucoup à faire avant que ce procédé passe dans la pratique. On attend avec intérêt les résultats obtenus par la première grande usine de dessalement installée à Schevchenkov, en URSS.

## Les garanties et le NPT

Le Secrétariat de l'Agence a déjà entrepris d'étudier les incidences juridiques et techniques du Traité de non-prolifération, ainsi que les obligations d'ordre financier qu'entraînerait son application. Un groupe de consultants a présenté un rapport fort intéressant concernant les méthodes de garanties et il a bénéficié du concours généreusement offert par les Gouvernements du Canada, du Danemark, de la Hongrie, du Royaume-Uni, de l'URSS et des Etats-Unis. Le Canada et les Etats-Unis ont proposé de tenir l'Agence au courant de leur projet commun d'études et de réalisations en matière de garanties. Dans ce domaine, le Conseil des gouverneurs a approuvé 40 accords de garanties conclus avec 30 Etats Membres et 64 inspections ont été effectuées sur le territoire de 11 Etats Membres.

Un événement important dans le domaine du désarmement a été l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine, conclu entre 13 pays. Le Mexique a été le premier pays à signer un accord de garanties couvrant toutes ses activités nucléaires.



Un accord a été conclu avec la Principauté de Monaco en vue de prolonger l'existence du Laboratoire de radioactivité marine. Sur le plan administratif, un fait important pour le Centre international de physique théorique de Trieste a été la conclusion d'un accord de coopération avec l'UNESCO prévoyant le partage des responsabilités et du coût des opérations dès le début de 1970.

M. Eklund a rendu hommage au Gouvernement autrichien pour sa coopération et sa générosité constantes.

### Principaux points évoqués lors de la discussion générale

Au cours de la discussion générale, les 43 délégués qui ont pris la parole ont presque tous exprimé l'opinion qu'il y avait lieu de modifier le nombre des sièges au Conseil des gouverneurs pour tenir compte des faits nouveaux intervenus depuis que le Statut de l'Agence avait été approuvé. Au cours de l'année écoulée, différentes suggestions ont été examinées par un comité plénier spécial du Conseil lui-même; tous les Etats Membres avaient été invités à participer aux délibérations de ce comité et plus de 50 d'entre eux avaient répondu à cette invitation. L'Assemblée générale a pris acte d'un rapport de ce comité sur ses travaux et a adopté une résolution priant le Conseil de faire tout ce qui est en son pouvoir pour présenter un projet d'amendement en temps voulu pour que ce projet puisse être examiné par la Conférence générale lors de sa prochaine session.

De nombreux délégués se sont montrés préoccupés par la diminution du montant effectif des ressources disponibles pour les programmes d'assistance technique en faveur des pays en voie de développement, qui se traduit par une réduction de la proportion des demandes d'assistance que l'Agence peut satisfaire. L'objectif des contributions volontaires a été fixé à nouveau à 2 millions de dollars mais à la fin de la session, les promesses de contributions volontaires ne s'élevaient qu'à 847 749 dollars. Le Président a toutefois fait observer qu'un certain nombre d'Etats Membres qui versent régulièrement des contributions n'avaient pas encore pu annoncer leurs promesses et a formulé l'espoir que la somme qui sera finalement mise à la disposition de l'Agence ne sera pas inférieure à celle de 1968/69. La situation comporte néanmoins des éléments positifs: plusieurs pays ont annoncé qu'ils augmenteraient le montant de leur contribution ou ont offert des bourses d'étude et des places dans des établissements de formation et il se peut que le Programme des Nations Unies pour le développement s'intéresse à différents domaines d'activité si les projets reçoivent l'ordre de priorité qui leur est dû.

Les délégués ont également approuvé les efforts que l'Agence déploie pour encourager la réalisation de réacteurs nucléaires de petite et de moyenne puissance rentables à l'intention des pays en voie de développement. Certains délégués ont insisté sur la nécessité d'étudier d'urgence les problèmes que pose le financement de projets nucléaires dans les pays en voie de développement. Dans une résolution adoptée à l'unanimité, la Conférence générale a prié le Directeur général de procéder à une étude complète des investissements en capitaux et en devises qu'exigeront probablement les projets nucléaires dans les pays en voie de développement au cours de la prochaine décennie, ainsi que des moyens d'assurer le financement des ces projets par des sources internationales et autres à des conditions favorables, et de présenter des

es conférences spéciales  
stinées à commémorer  
centième anniversaire  
la classification  
riodique de Mendéléiev  
t été données au  
urs de la Conférence  
nérale par  
Glenn T. Seaborg,  
l'USAEC  
par M. V. I. Spitsyne  
(RSS).

suggestions quant à la possibilité pour l'Agence de jouer un rôle actif dans ce domaine.

Au cours de la discussion sur l'utilisation des explosions nucléaires à des fins pacifiques, il est apparu que, de l'avis d'un grand nombre de délégués, l'Agence en tant que l'organisme le plus apte à s'acquitter de cette tâche, devrait poursuivre ses études sur la possibilité de fournir des services et sur les moyens à employer à cette fin. Dans une résolution adoptée à l'unanimité, la Conférence générale a approuvé un rapport du Conseil des gouverneurs sur la question, elle a prié le Directeur général et le Conseil de poursuivre leurs études dans ce domaine en tenant compte des observations formulées par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de l'examen du rapport établi par le Secrétaire général et a également prié le Directeur général de transmettre au Secrétaire général la résolution ainsi que les comptes rendus des délibérations pertinentes de sa treizième session ordinaire.

Comme il fallait s'y attendre, le Traité sur la non-prolifération a tenu une grande place dans les discussions. Si les délégués ont reconnu qu'il incombe à l'Agence d'appliquer les garanties nécessaires, des divergences d'opinions se sont élevées quant au mode de financement des dépenses qui seraient entraînées, et certains ont exprimé la crainte que cela n'ait des répercussions fâcheuses sur l'oeuvre de l'Agence en faveur des pays en voie de développement. Différentes suggestions ont été formulées: ces dépenses devraient être réparties entre tous, les pays demandant l'application de garanties chez eux devraient prendre leurs propres dépenses à leur charge, il faudrait éviter d'imposer une charge trop lourde aux Etats non dotés d'armes nucléaires et il serait nécessaire de simplifier le système.

Le délégué de la Suisse a demandé que l'on fasse connaître sous une forme accessible au profane les mesures de précautions très étudiées qui sont prises pour protéger le public contre tout dommage que pourrait causer la construction ou le fonctionnement d'une centrale nucléaire; le délégué du Japon a confirmé l'efficacité de l'action entreprise dans ce domaine. Le délégué des Etats-Unis a déclaré qu'à son avis l'Agence pourrait contribuer dans une grande mesure à éclairer cette importante question.

Un grand nombre de sujets concernant l'énergie nucléaire ont été passés en revue. L'inauguration en 1970 du système international de documentation nucléaire (INIS) et la coopération que ce système implique ont été approuvés par tous et certaines suggestions ont été formulées en vue d'améliorer son efficacité. D'autres questions ont été soulevées: les perspectives merveilleuses offertes par la combinaison de complexes agro-industriels et d'usines de dessalement nucléaire, les diverses applications des techniques nucléaires qui se répandent de plus en plus et la nécessité d'élaborer des codes internationaux.

Les Etats suivants ont été élus membres du Conseil des gouverneurs: Uruguay (pour l'Amérique latine), Hongrie (Europe de l'Est), Nigeria et Maroc (Afrique et Moyen-Orient), Pakistan (Asie du Sud), Viet-Nam (Extrême-Orient) et Espagne. Les Etats dont les mandats ont pris fin cette année étaient: l'Algérie, la Bulgarie, Ceylan, Madagascar, le Pérou, les Philippines et la Turquie.

La Conférence générale a approuvé un budget ordinaire d'un montant de 12 250 000 dollars. En outre, l'objectif des contributions volontaires pour l'assistance technique a été de nouveau fixé à 2 millions de dollars, ce qui représente un budget total de 14 837 000 dollars, contre 13 763 000 dollars pour l'année précédente.